Mot de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de <u>la Ville de Kinshasa sur la Maladie à coronavirus</u>

Kinoises et Kinois,

En ces temps difficiles où le monde entier retient son souffle face à la pandémie causée par le CORONA VIRUS, frappant les populations sur tous les continents ; notre chère Ville n'est malheureusement pas épargnée.

Selon les derniers rapports de l'Institut National de Recherche Biomédicale "**INRB** en sigle", la ville de Kinshasa compte à ce jour, 54 cas positifs dont 5 décès, et plus de 2000 cas contacts.

Je présente au nom de toutes les kinoises et de tous les kinois ainsi qu'en mon nom propre, les condoléances les plus attristées aux familles des illustres disparus, que chacun puisse trouver en ces mots un peu de réconfort.

Cette maladie mortelle dont les symptômes sont proches de ceux d'une grippe se caractérise essentiellement par :

- Une forte fatigue
- Des maux de tête
- Une toux sèche
- Une gêne respiratoire et des courbatures.

Tout en respectant scrupuleusement les instructions données par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat lors de ses adresses à la Nation du 18 et du 24 mars derniers, il est impérieux d' adopter les gestes barrières suivants pour limiter le risque de sa propagation :

- Se laver les mains régulièrement et systématiquement, ou utiliser du gel désinfectant;
- Éviter tout contact physique ou mieux, observer une distance d'au moins 1 mètre ;
- Porter un masque anti-projection et toussez dans le creux du coude ou dans un mouchoir jetable pour éviter la contamination de l'air;

En cas d'apparition des symptômes :

- Appelez les numéros suivants : verts 101, 109 ou 110 puis restez chez vous, jusqu'à l'arrivée de l'équipe de secours.
- Surtout, ne pas se rendre à l'hôpital ou tout autre établissement de santé afin d'éviter la contagion d'autres concitoyens.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour encourager le personnel soignant de la ville de Kinshasa. En effet, vous êtes en première ligne dans ce combat. En pareille circonstance, nous ne pouvons que vous renouveler notre confiance et vous faire part de la gratitude de tous les kinois pour votre engagement et votre patriotisme.

Kinoises et kinois

A la lumière de la gravité de la situation, l'implication de chacun d'entre nous dans la lutte contre cette maladie, se veut primordiale.

Ne cédez ni à la panique, ni à la manipulation, ni à la désinformation et n'écoutez que les conseils des experts qui renseignent nos services de santé.

Des efforts inlassables sont fournis par toutes les parties prenantes en vue de relever le défi de cette pandémie.

C'est donc dans ce cadre, et vu l'état d'urgence proclamé par le Président de la République, Chef de l'Etat, que je décrète un confinement total intermittent de trois semaines qui prendra effet à dater du samedi 28 mars 2020 et se prolongera le dimanche, lundi et mardi 31 mars. Le mercredi 01 avril et jeudi 02 avril les kinois seront autorisés à circuler afin de s'approvisionner. S'en suivra encore 4 jours de confinement total. Cette rotation se poursuivra pendant 3 semaines. Au cours des périodes de confinement total, seuls les agents de l'Administration publique désignés pour assurer le service minimum ainsi que le personnel soignant en service, sont autorisés à se rendre au lieu du travail.

Pendant les deux jours de ravitaillement, les mesures prises précédemment par le Président de la République et moimême, sont de stricte application.

La police veillera rigoureusement au respect de toutes ces mesures et à la sécurité de chaque citoyen de la Ville.

Je demande aux responsables des différents supermarchés de prendre les dispositions idoines afin de permettre à leurs clients un accès ordonné et sécurisé par l'observance de la distanciation sociale.

En outre, s'agissant des opérateurs économiques, il se constate une situation de flambée des prix des biens de premières nécessités ainsi que du matériel de protection sanitaire.

Je tiens à rappeler ces derniers au strict respect de la réglementation en matière de prix, et j'ai instruit le Ministre Provincial de l'Economie de procéder à travers les agents de son ministère au contrôle des prix dans toute la Ville. Tout contrevenant subira la rigueur de la loi.

Kinoises, kinois,

Nous sommes sans ignorer que cette crise sanitaire mondiale et les restrictions consécutives à cette situation inédite, vont ajouter des difficultés d'ordre financière et sociale à la population de notre ville. J'en appelle à notre légendaire solidarité kinoise en nous exhortant à tendre une main secourable à ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin.

A ce sujet, je fais particulièrement un appel appuyé aux entreprises privées de la place.

En cette période sombre, l'empathie devrait etre le maitremot dans nos relations humaines. Evitons la stigmatisation des malades, cet ennemi invisible peut toucher n'importe lequel d'entre nous.

Aux bailleurs, je vous demande de faire preuve d'indulgence auprès de vos locataires.

Kinoises et kinois,

Protégeons-nous mutuellement en respectant les recommandations sanitaires et restrictions imposées afin d'empêcher la propagation de ce virus mortel au sein de notre communauté et de nos familles.

Restez chez vous, et ne sortez qu'en cas d'extrême nécessité!

Ne perdons pas de vue que la responsabilité est individuelle, mais que les conséquences sont collectives. Montrons-nous responsables pour notre bien-être et celui des autres.

Que Dieu protège la Ville de Kinshasa!

Je vous remercie